

**ais**

Place Marc Busson  
24 200 SARLAT  
Tél. :05.53.31.56.24  
Fax :05.53.31.27.27

Sarlat, le 26 Mars 2010

Cher(e) Adhérent (e) ;

L'AIS organise

**VENDREDI 9 AVRIL 2010 A 18 H 30**

Maison de l'emploi  
Place Marc Busson  
24200 SARLAT

Une réunion d'information sur :

**LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE  
INCIDENCES POUR LES ENTREPRISES**

**Animation :** Monsieur Jean-Jacques POINSOT  
Expert Comptable Commissaire aux Comptes

**Programme :**

- Explications sur les changements apportés par la nouvelle loi ;
- Modalités de calculs ;
- Comment apprécier les effets des nouvelles conditions et modes de calculs.

Afin de mieux apprécier concrètement si les entreprises sont « gagnantes » ou « perdantes », nous vous proposons, pour ceux qui le souhaitent, d'amener avec des éléments comptables appropriés (liasses, résumés des comptes, ...), des exercices pratiques permettront d'évaluer le calcul de votre nouvelle taxe.

Nous poursuivrons le débat autour d'un repas au Restaurant « L'OCTROI »  
Participation au frais d'organisation : 30€ par personne

Vous trouverez en pièce jointe un bulletin d'inscription à nous retourner par retour du courrier pour le 02 avril  
à l'adresse email suivante : [m.dero@wanadoo.fr](mailto:m.dero@wanadoo.fr)

Nous comptons sur une participation active de votre part, nous vous adressons nos plus sentiments les plus sincères.

James CHATENOU  
Président AIS

**ais**

Place Marc Busson

24200 SARLAT TEL : 05.53.31.56.24 - FAX : 05.53.31.27.27

**BULLETIN REPONSE**

Nom / Prénom : .....

Entreprise : .....

Tel : .....

**Adresse email:**

**Prière de bien vouloir renseigner cette rubrique**

**PARTICIPERA :**

**VENDREDI 09 AVRIL 2010** - Maison de l'emploi – Place Marc Busson – 24200 SARLAT

A LA RENCONTRE AURA POUR THEME :

« LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE – INCIDENCES POUR LES  
ENTREPRISES »

Intervention : Jean-Jacques Poinot – Expert Comptable – Commissaire aux Comptes

Maison de l'emploi – Place Marc Busson – 24200 SARLAT

**CONFERENCE + REPAS :**  
Sera accompagné(e) de : ..... personne(s)

**CONFERENCE :**

Le repas, sera servi à partir de 20h30

**BISTROT DE L'OCTROI**

- Participation aux frais de repas : 30 €

A régler par chèque libellé à l'ordre de : AIS - Place Marc Busson – 24 200 - SARLAT

Merci de nous retourner ce bulletin accompagné de votre chèque à :  
a i s -Place Marc Busson - 24200 SARLAT

Date limite de réponse le 02 AVRIL 2010 « aucune réservation ne sera prise avant retour du règlement »

Nous comptons sur votre réponse par mail: [m.dero@wanadoo.f](mailto:m.dero@wanadoo.f)

Nous vous remercions pour votre compréhension